

L'Arbre d'Hippocrate



«Partenaire des Allocataires »
AMVARP, CENTRE ANTOINE BECLERE, CUSP
45 RUE DES SAINTS PERES 75006

Association régie par la loi du 01.07.1901

Bulletin trimestriel de l'AMVARP

Président : Docteur Paul Fleury

N° 149 SEPTEMBRE 2015

☎ 01 39 83 20 31 amvarp@gmail.com

EDITORIAL

L'ARBRE D'HIPPOCRATE, TEL QU'EN LUI-MÊME

Éditorial & infos

page 1



Page 2



Infos

page 3



Tribune libre

page 4



Se souvenir...

page 5-6



Activités culturelles

page 7

et

page 8

Agenda

page 8

Septembre, le temps des retours.

Après la canicule de l'été, il est le mois des retrouvailles.

Chers adhérents de l'AMVARP, lecteurs et lectrices, grâce à vos courriers et les entretiens que peuvent nous procurer l'occasion des conférences du premier jeudi du mois (sauf exception) nous tentons et tenterons de mieux répondre à votre attente quant à l'information qu'il vous apporte. Ses responsables bénévoles sauront parfaire sa rédaction.

L'Arbre d'Hippocrate est le porte parole de notre association région parisienne et le relais de notre maison mère : la F A R A ; celle-ci, forte de ses plusieurs milliers de fidèles est la représentante technique reconnue par la CARMF, les syndicats médicaux ainsi que les ministres de la santé et des affaires sociales aux cabinets desquels au fil du temps nous avons été reçus.

Notre profession continue de traverser une crise profonde : l'identité et la responsabilité du médecin sont remises en cause, comme ses droits, ses devoirs, ses tarifs, sa retraite qui est un des motifs de notre action, la défense et en particulier celle de l'ASV (PCV) est l'élément le plus sensible. Il en est de même de la protection du Régime Complémentaire et de ses réserves sur lesquelles le pouvoir jette des yeux concupiscents afin de les distribuer à la « masse » pour des raisons électorales.

L'AMVARP, au nom de la FARA, sur ces éléments particuliers poursuit sa croisade pour informer tous les responsables des organismes qui nous contrôlent et les aider. Cette action est également entreprise auprès des membres de la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Nous avons déjà prêché la bonne parole auprès de nombreux députés et sénateurs et à l'approche des élections régionales nous renforçons cette action afin d'obtenir la reconnaissance démocratique de se voir, être à titre consultatif, participer aux instances décidant des questions qui intéressent tout le corps médical français, et en particulier celle de la retraite

Anatole France disait des politiques « *ils sont comme les chevaux, ils ne peuvent marcher qu'avec des œillères* ». Nous agissons pour les ouvrir afin d'éviter erreurs et décisions nocives et destructrices.

Chers adhérents, faites lire l'Arbre d'Hippocrate autour de vous et tentez ainsi d'élargir le cercle.

Souvenez-vous du prologue du Zarathoustra de Nietzsche « *j'ai besoin de mains qui se tendent* ».

Dr Paul Fleury

Président

pfleury@amvarp.fr

RAPPEL Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire : le 15 octobre 2015 à 14h30

Vous êtes invité(e)s à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'AMVARP qui se tiendra le 15 octobre 2015 à 14 heures 30 au Centre Antoine Béchère CUSP 45 rue des Saints Pères 75006 PARIS, La convocation était jointe dans le précédent numéro de l'AH en feuille intercalaire.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier,
- Fixation du montant des cotisations
- Présentation et rapport des différentes commissions : Activités culturelles, conférences, Amis du Louvre, Comédie Française, voyages.
- Questions diverses,

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts, si le quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale extraordinaire fera suite à cette AGO avec le même ordre du jour.

Par ailleurs, si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre en renvoyant le pouvoir.

Le secrétaire général
Maurice LETON

Les pensions de réversion

Citons les différences des pensions de réversion entre privé et public .Au sens du privé il faut entendre pour tous les régimes de base des salariés, des artisans, des commerçants et des professions libérales, et au sens du public les trois fonctions publiques Etat, territoriale et hospitalière. Les règles divergent.

La pension de réversion du privé doit répondre à une double condition d'âge et de ressources, ce qui n'est pas le cas des fonctions publiques.

Si la réversion de base du privé est de 54 %, celle du publique de 50 %, les règles d'attribution sont différentes

Conditions à remplir

Les conditions sont différentes selon les régimes de retraite. Celles-ci sont difficiles à résumer simplement, aussi, tous renseignements vous seront donnés en cliquant sur les liens ci-dessous présents.

<http://www.social-sante.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/les-fiches-pratiques-de-la,2349/les-prestations,2352/la-pension-de-reversion,14833.html>

http://www.lemonde.fr/argent/article/2014/01/28/pension-de-reversion-vers-une-harmonisation-des-regles_4355901_1657007.html

Un rappel, toujours d'actualité si vous avez des placements avec plus values :

Le barème des prélèvements sociaux s'appliquant sur les plus-values est le suivant :

- la CRDS (Contribution au remboursement de la dette sociale) est de 0,5% sur les plus-values réalisées à compter du 1er février 1996,

- la CSG (Contribution sociale généralisée) est

- de 3,4% sur les plus-values réalisées entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 1997
- de 7,5% sur les plus-values réalisées entre le 1er janvier 1998 et le 31 décembre 2004
- de 8,2% sur les plus-values réalisées à compter du 1er janvier 2005,

- le PS (Prélèvement social au profit de la CNAV et de la CAF) est

- de 2% sur les plus-values réalisées du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2010,
- de 2,2% sur les plus-values réalisées du 1er janvier 2011 au 30 septembre 2011,
- de 3,4% sur les plus-values réalisées du 1er octobre 2011 au 30 juin 2012,
- de 5,4% sur les plus-values réalisées du 1er juillet 2012 au 31 décembre 2012,
- de 4,5% sur les plus-values réalisées à compter du 1er janvier 2013.

- la CAPS (Contribution additionnelle au prélèvement social) est de 0,3% sur les plus-values réalisées à compter du 1er juillet 2004. Cette taxe ne s'applique qu'aux liquidations des avoirs intervenant à compter du 1er janvier 2005.

- la CRSA (Contribution pour le financement du revenu social de solidarité) est de 1,1% sur les plus-values réalisées du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

- le PSS (prélèvement social solidaire) est de 2% sur les plus-values réalisées à compter du 1er janvier 2013

Résultats des Elections 2015 des administrateurs titulaires et suppléants de la CARMF

Pour le Collège des médecins retraités : un poste de titulaire, 17 candidats, le Dr Convert, administrateur sortant a été réélu avec une large majorité. Deux postes d'administrateurs suppléants pour lesquels les Docteurs Vuillemin et Romeu, président de la FARA, ont été élus. Tous ces élus sont membres de la FARA

Du côté administrateur du collège des conjoints survivants retraités, Mme Geneviève Colas, élue titulaire et Mme Danièle Vernon, secrétaire générale de la FARA comme suppléante. Pour les bénéficiaires du régime invalidité-décès, Mme Joëlle Perrin est élue titulaire et le Dr Philippe Banvillet, suppléant. Souhaitons à tous ces élus, la plus grande réussite dans leurs mission et action.

Le 12 septembre a eu lieu l'élection du **Président de la CARMF** par les administrateurs, le Docteur Gérard Maudru est reconduit pour 18 mois, comme Président et le Docteur Thierry Lardenois, comme 1^{er} Vice-président.

L'ensemble des résultats de la France entière est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.carmf.fr/page.php?page=actualites/communiqués/2015/election-cotisants.htm>



Congrès bisannuel de la FARA
Du 19 au 22 octobre 2015
Organisé à Molsheim par l'AMVARE



Pour le Congrès, tous renseignements complémentaires et inscription à l'adresse suivante : <http://www.retraite-fara.com/fr/page.htm?ref=2102> ou sur demande à amvarp@gmail.com

Comme le prévoient les statuts le Docteur Claude Poulain ne pouvait postuler une nouvelle fois à la présidence de la FARA, lui qui pendant dix années a été la cheville ouvrière de cette fédération, ses connaissances alliées à celle d'administrateur du collège médecin retraité de la CARMF ont permis

d'œuvrer dans l'intérêt des retraités et de leurs retraites. Hommage lui est rendu comme Président d'honneur et il pourra ainsi apporter au nouveau Président ses conseils les plus éclairés.

Le Docteur Henri Romeu, administrateur et membre du bureau de la FARA depuis de nombreuses années a été élu au poste de Président. Ses actions dans le cadre du cumul emploi- retraite lui assureront une position affermie dans le devenir de cette activité que de plus en plus de médecins retraités choisissent dans l'intérêt de leurs patients ou des territoires qui les sollicitent.

Souhaitons au nouveau Président de conforter la position de la FARA auprès de la CARMF, de poursuivre les actions entreprises par l'ancien président et d'apporter, avec l'aide des conseils d'administration et du bureau, un éclairage averti sur l'avenir de nos retraites.

Un décret paru le 24 juillet 2015 modifie le fonctionnement des caisses de retraite. La présidence est limitée à deux mandats de 3 ans, un ex-Président ne peut être 1^{er} vice-président. Selon le décret du 24/07/2015, un Président de caisse ne peut plus être un retraité. Cette disposition n'est-elle pas contraire à la démocratie ?

Qui mieux qu'un retraité peut savoir quels sont les besoins et les nécessités des retraités. Il est vrai que les actifs sont les cotisants des retraités d'aujourd'hui, mais ils seront aussi les retraités de demain, comme l'ont été ceux d'aujourd'hui pour leurs aînés, et ainsi de suite dans le cadre d'une retraite obligatoire à trois composantes, dont seule la retraite complémentaire est entièrement gérée par la CARMF et encore sous tutelle d'organismes de contrôle, très nombreux.

Pour la présidence d'une caisse de retraite, deux mandats de 3 ans paraissent légitimes aux yeux de nos gouvernants, à condition que le dit-Président soit un actif, donc un cotisant.

Mais 9 ans pour un sénateur, même retraité avec mandat renouvelable. Mais aussi 6 ans renouvelables pour un député de l'Assemblée Nationale ou des Instances Européennes, même retraité. De même 5 ans pour un Président de la République, renouvelable une fois, retraité ou non. Nos maires, conseillers départementaux, régionaux disposent de mandats de 6 ans renouvelables qu'ils soient retraités ou non.

Vous avez dit démocratie ? Si tous les retraités arrêtaient leurs activités, que deviennent les associations ?



1.

TRIBUNE LIBRE

Courrier des lecteurs :

Les questions :

Q: Les représentations de la Comédie Française proposées par l'AMVARP sont prises d'assaut et de ce fait rapidement épuisées ? Que puis-je faire ?

R: *Vous soulignez là le fait de devoir s'inscrire très rapidement, d'où la nécessité d'avoir une adresse mail (vous ou vos proches) afin d'avoir les meilleures conditions de réservation*

L'AMVARP vous propose des activités qui vous permettent de rencontrer des anciens collègues, de partager des moments de détente, d'échanger des idées, dans un constant souci de vraie convivialité. Encouragez vos amis à venir nous rejoindre.

L'Arbre d'Hippocrate : le bulletin trimestriel vous est envoyé si vous êtes à jour de votre cotisation annuelle à l'AMVARP. Notre bureau, qui ne comprend que des bénévoles, assure la création de ce lien avec nos adhérents.

Le Quotidien du Médecin : nous avons négocié pour nos adhérents un tarif préférentiel de 121,50 € au lieu de 187€. Ce tarif ne pourra être maintenu que si vous nous faites part de votre abonnement. Cet abonnement comprend un journal numérique 7 jours sur 7, matin et soir, et un journal papier 2 fois par semaine

La société des amis du Louvre

L'AMVARP vous propose une inscription annuelle à tarif préférentiel. Il n'y a pas cette année de changement de tarif.

N'oubliez pas de faire votre renouvellement auprès de l'AMVARP dès que la fin de votre abonnement est annoncée c'est à dire deux mois avant l'expiration de votre carte.

Adressez à l'AMVARP le bulletin d'inscription que vous trouverez joint dans l'**Arbre d'Hippocrate** ou sur le site www.retraite-fara.com , **établissez votre chèque à l'ordre de l'AMVARP.**

Cette carte vous donne accès toute l'année, à toutes les expositions du Louvre, en coupe-file, et vous permet de recevoir la revue trimestrielle **Grande Galerie**. Avec votre carte de membre, vous recevrez un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt pour participation à une œuvre de mécénat.

Activité suivie par Marie-Pierre LIOT mpliot@amvarp.fr

Votre carte vous permet aussi d'obtenir des réductions dans de nombreux musées, présentez la lors de chacune de vos sorties.

Journées Gratuites.

Chaque mois, la Société des Amis du Louvre propose à tous ses membres des journées gratuites pour la visite de musées et d'expositions.

Saison de la Comédie Française Saison 2015-2016

Activité suivie par J.F. Dion, M.Bléry, JM.Bigot.

Les textes de présentation sont extraits du site de la Comédie Française

Choix A : spectacles salles Richelieu et Vieux Colombier.

- **Père** d'August Strindberg: dimanche 22 novembre 2015 à 14h. **Richelieu**

Vingt-quatre ans que Père de Strindberg n'a pas été donné à la Comédie-Française, depuis son entrée au répertoire signée de Patrice Kerbrat dont se souvient le réalisateur Arnaud Desplechin. S'il crée ici sa première mise en scène au théâtre, Père est une œuvre qui l'accompagne depuis longtemps. Très marqué par l'interprétation du Capitaine par Jean-Luc Boutté en 1991, cette pièce fait partie de ces pépites théâtrales dont il s'alimente avant d'aborder l'écriture d'un film. Moins souvent représenté que *Mademoiselle Julie* ou *La Danse de mort*, le huis clos infernal qu'est Père illustre magnifiquement, à travers un couple dont la déchirure initiale vient de l'éducation de sa fille, ce que Strindberg décrit comme «cette guerre rangée que se livrent perpétuellement les hommes en tant qu'individus : "la lutte des cerveaux" ». Pour en donner sa vision en forme d'hommage, Arnaud Desplechin retrouve la Troupe avec laquelle il entretient un véritable compagnonnage, amorcé en 1996 avec Denis Podalydès et Michel Vuillermoz qu'il fait jouer dans *Comment je me suis disputé... (ma vie sexuelle)* et poursuivi presque vingt ans plus tard lorsqu'il réalise pour la Comédie-Française *La Forêt*, adaptation cinématographique de la pièce d'Alexandre Ostrovski.

- **Roméo et Juliette** de William Shakespeare : dimanche 13 décembre 2015 à 14h. **Richelieu**

Roméo et Juliette est sans doute l'œuvre la plus connue de Shakespeare et pourtant... là où la représentation communément partagée voit l'incarnation de l'histoire d'amour absolue, symbolisée par la célèbre scène du balcon, se cachent nombre de ressorts bien plus complexes, au point que la romance ne semble y être qu'une anecdote. « Il y a un soleil noir dans cette pièce, c'est cela qu'il faut travailler », déclare Éric Ruf qui en assure la mise en scène et la scénographie. Car cette tragédie qui

recèle quelques savoureux moments de comédie est une pièce fantôme qui n'a pas été aussi souvent montée qu'on pourrait le penser. Entrée au répertoire de la Comédie-Française en 1920, elle n'a pas été donnée Salle Richelieu depuis 1952. Essorée par de multiples adaptations à l'opéra, au cinéma, cantonnée dans sa réputation de drame romantique, elle est pourtant faite de vengeances, de déliquescence politique et de haines familiales paroxysmiques. Le contraste est brutal entre la naïveté d'adolescents éperdus et la violence programmée des Montaigu et des Capulet qui ensanglantent Vérone, mus par une rancœur ancestrale dont le sens même leur échappe. « À l'opposé de la fade légende qui l'entoure, la pièce de Shakespeare nous suggère une dimension cachée de l'âme humaine : l'idéologie de la virilité meurtrit les femmes, perd les hommes et dresse des tombeaux là où devraient s'ouvrir les lits du vrai bonheur. » (Marc-Henri Arfeux)

Choix B : spectacles salles Richelieu et Vieux Colombier.

- **La maison de Bernarda Alba** de Federico Garcia Lorca : dimanche 4 octobre 2015 à 14h. **Richelieu**

« Dans La Maison de Bernarda Alba, un matriarcat presque fanatique prime », dit la metteuse en scène Lilo Baur. Pièce sur l'enfermement, des filles par leur mère, des femmes par la société, García Lorca y décrit le poids écrasant de la morale, du regard des autres, de la frustration et du désir contrarié. Si les hommes y sont présents, ils ne le sont que comme des ombres obsédantes, symboles de l'interdit. Car il s'agit bien ici d'un huis clos féminin, une des très rares pièces européennes dont tous les personnages sont des femmes. Parce que c'est ainsi que les choses doivent se faire, Bernarda Alba impose à ses filles huit années derrière les murs de leur demeure pour porter le deuil de leur père et s'assure que ces dernières n'auront pas de relations avec les hommes. Dès lors, toute la pièce n'est qu'évocation de la transgression et des moyens par lesquels le désir parvient à s'exprimer avec, d'un côté, la garantie du maintien de la tradition, de l'autre, une sexualité au-delà des interdits : « Se refusant tout plaisir, les femmes "irréprochables" attendent l'heure de la vengeance. Ce qu'elles réservent aux filles qui accouchent d'enfants illégitimes, c'est la honte, le déshonneur, l'exclusion », puis, en ultime punition, la lapidation, spectacle de l'infamie que Bernarda clôt par ces mots : « qu'elle[s] paie[nt] pour avoir marché sur leur honneur ! » Mais lorsqu'Adela, la cadette, se donne la mort pour échapper à son destin, l'élan vital qu'elle a porté ne disparaît pas avec elle. « J'aimerais qu'on se dise que si [elle] revenait à la vie, poursuit Lilo Baur, elle referait la même chose : **se battre pour sa liberté**. J'aimerais que cette fin soit la plus ouverte possible, car le combat continue ! »

Paris Musées

Bénéficiez du tarif réduit sur la carte Paris Musées. L'adhésion à tarif réduit se fait uniquement par courrier en envoyant le formulaire d'adhésion à [télécharger ici](#) complété et signé, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de « la régie parisienne - Paris Musées », d'une photocopie de votre carte des Amis du Louvre à jour de cotisation, d'une photo d'identité et d'un justificatif d'âge (pour la carte Jeune seulement) à l'adresse suivante : Paris Musées, Régie des musées, 27 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris.

- Carte Individuelle : 35€ au lieu de 40€
- Carte Duo (avec l'invité de votre choix) : 50€ au lieu de 60€
- Carte Jeune (moins de 26 ans) 15€ au lieu de 20€.

Du 4 Septembre au 15 novembre 2015 , **Paysage** d'Harold Pinter est au rendez-vous, les vendredi et samedi en soirée à 20 h 30 , et le dimanche à 16 heures 30, alors pourquoi ne pas s'y aller, ce d'autant plus qu'une actrice est médecin et mérite, de part sa pugnacité , tous nos encouragements.

Cette pièce de théâtre est présentée au Guichet Montparnasse 15 Rue du Maine, 75014 Paris
01 43 27 88 61

Si vous aimez les textes au pointillisme puissant dont l'auteur est incontestablement le Maître... vous serez comblés!! RIRES et EMOTION assurés !!!

Réservation déjà ouverte sur tous les sites habituels!! Dites le à vos amis!

Suggestions : nous attendons vos propositions pour l'amélioration des activités que nous vous proposons. Vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau, tous bénévoles, lors des conférences mensuelles, par courrier postal ou électronique auprès de l'AMVARP. Soyez certains que nous prendrons vos suggestions en considération.



Se Souvenir ...

Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro sur le nombre d'Avogadro. Nous remercions le lecteur attentif qui nous l'a signalée.

Conférence du 4 juin 2015: **Le corps et le genre par Anne Emmanuelle Berger.**

La distinction épistémologique et méthodologique entre sexe et genre a d'abord été proposée dans les années cinquante par des médecins travaillant sur l'inter sexualisme (hermaphrodisme), puis sur le transsexualisme qui concerne des individus présentant un trouble de l'alignement entre le sexe gonadique, le sexe chromosomique, le sexe hormonal et le sexe anatomique. L'un et l'autre, inter sexualisme et transsexualisme, mettent en question la coïncidence entre sexe et genre et obligent à penser leur distinction mais aussi leur disjonction.

Le genre «gender» est une catégorie banale et ancienne de la sociologie et de l'anthropologie américaines. Son emploi apparaît avec la «role theory» qui insiste sur l'idée que nous jouons tous des rôles dans la société. Rôle n'est pas identité, ce qu'avait déjà perçu Shakespeare: «*All the world is a stage, and all the men and women merely players*». (Le monde entier est une scène. Et tous les hommes et les femmes ne sont que des acteurs). Genre désigne la forme sociale et les manifestations culturelles de l'appartenance de sexe.

Le corps a longtemps constitué une butée épistémologique pour les études de genre.

Beauvoir relativise, voire conteste, la réalité d'une division biologique nette entre les sexes.

Freud met l'accent sur ce qu'il appelle la «bisexualité» des processus biologiques en insistant sur le continuum entre les sexes. Le corps freudien, en tant que «corps parlant et corps désirant», n'est pas le corps des biologistes, ni des zoologues. Mais surtout, ce n'est plus le corps de la tradition métaphysique occidentale.

Les avancées de la neurobiologie ont permis de mettre en évidence la très grande plasticité du cerveau, lequel n'a pas de sexe. Les études actuelles vont dans un sens contraire à l'affirmation d'une dualité irréductible des sexes, au-delà de leur dissymétrie dans la procréation. (*Marie-Elisabeth Plicque*)

Pour en savoir plus sur cette conférence, allez à la page suivante en un clic :

http://www.retraite-fara.com/fr/region.htm?_ref=2241&_region=16

Compte rendu du voyage: **L'Auvergne, ses Volcans, sa Limagne.** Du 9 au 13 juin 2015, organisé par Paul et Christiane Fleury.

Remontée dans les temps préhistoriques en Auvergne en contemplant les dômes, les cônes d'apparence si paisible! Nous sommes descendus à l'intérieur du **volcan** Lempteguy qui a été évidé pour en extraire la pouzzolane (ses scories) destinée à devenir matériel de construction. C'est un jeune volcan contemporain de l'apparition de l'homme moderne. Il fait partie de la chaîne des Puys (ou monts dôme) formée par l'alignement d'une centaine de volcans sur une étendue de 20 km de long sur 12 km à quelques kilomètres à l'ouest de Clermont-Ferrand, capitale de l'Auvergne.

Clermont résulte du transfert en l'An zéro de la capitale gauloise dispersée sur trois oppida: Corent, Gondole, Gergovie dédiés respectivement à l'activité religieuse, artisanale et militaire.

Par un édit royal en 1630, Louis XIII réunit les deux cités rivales **Mont Clair et Mont Ferrand.**

Visite de Lezoux, déjà centre de poterie, au premier siècle avant J.C, est devenue le centre de la céramique sigillée (signée par l'artisan), le plus important de l'Empire romain au II^{ème} siècle. Cette céramique, rouge ou orangée brillante, au décor en relief, était obtenue par moulage, de manière quasi industrielle.

Visite de Riom, riche cité de marchés. En 1210, Philippe Auguste rattache l'Auvergne au royaume de France et y installe son Administration Royale. Dès lors la langue d'oïl prend l'avantage sur la langue d'oc.

Les nombreuses églises romanes attestent la ferveur religieuse de cette contrée. Edifiées au XI^{ème} et XII^{ème} siècle, elles présentent une unité architecturale, car bâties en un seul chantier en quelques dizaines d'années. Nous avons admiré entre autres:

--Notre Dame du Port, sur le parcours du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle et sa Vierge de Tendresse allaitant l'Enfant Jésus.

--Notre Dame des fers à Orcival, dont les façades sont recouvertes de lourds boulets, chaînes et menottes. Ce sont des ex-votos que des prisonniers libérés, grâce à l'intercession de la Vierge, venaient déposer devant elle en remerciement. A l'intérieur de l'église, la Vierge en majesté, «Trône de la Sagesse», présente le Messie.

--l'Abbaye de Mozac, en partie détruite par un tremblement de terre et dont il reste de magnifiques chapiteaux historiés.

A Clermont, en 1095, le pape français Urbain II réunit une Assemblée extraordinaire de cardinaux et d'évêques, dans l'église romane qui existait sur le site de la cathédrale **Notre dame de l'Assomption** et décide la première croisade. Cette église de style gothique, en pierre noire volcanique de trachyandésite, s'est édifiée sur plus de 600 ans! Elle possède de magnifiques vitraux.

(Marie-Elisabeth Plicque)



ACTIVITES CULTURELLES

Conférences du jeudi

-Jeudi 08 Octobre 2015 : « *SAINT LOUIS, figure mythique des références françaises* » Père **Bertrand AUVILLE**

-Jeudi 5 novembre 2015 : « *humour et politique* " .Alfred **GILDER**

-Jeudi 3 décembre 2015 : "*CHARCOT, une vie avec l'image* «, Dr. Catherine **BOUCHARA**

Si vous êtes en contact avec des personnes susceptibles de nous délivrer une conférence, n'hésitez pas à contacter Jean-Michel Bigot, jmbigot@amvarp.fr, responsable de cette activité.

Nous vous rappelons que les conférences se tiennent au Centre Antoine Bécclère, en général, Faculté Descartes 45 rue des Saints-Pères Paris. Ascenseur 8^{ème} puis escalier 9^{ème} étage.

Les conférenciers sont tous bénévoles !

SORTIES CULTURELLES 2016

Le programme est en cours d'élaboration et sera communiqué au fur et à mesure, soit par courriel, soit par informations lors des conférences mensuelles.

il est prévu un voyage de 5 jours 4 nuits au cours du mois de juin, une journée au printemps, et quelques visites à programmer.

Si vous avez des suggestions, nous sommes preneurs.

AGENDA

- **Septembre 2015 :** parution *Arbre d'Hippocrate* n° 149
- **Samedi 3 octobre 2015 :** AG de la CARMF
- **Jeudi 8 octobre 2015 14 h 30,** « *SAINT LOUIS, figure mythique des références françaises* »
Par le père Bertrand **AUVILLE**
- **Jeudi 15 Octobre 2015 14 h 30** AG de l'AMVARP Centre Antoine Bécclère
- **Lundi 19 octobre :** début du congrès de la FARA à Strasbourg
- **Jeudi 5 novembre 2015 14 h 30** conférence: « *humour et politique* », Alfred **GILDER**
- **Jeudi 3 décembre 2015 14 h 30** conférence : « *CHARCOT, une vie avec l'image* », Dr. Catherine **BOUCHARA**

**Tout texte signé dans ce journal n'engage que son auteur
Conception et réalisation : le bureau de l'AMVARP.**

Imprimerie PORT ROYAL: 78190